



Résiliation abonnement canal+

Par **labolle**, le **08/05/2008** à **19:37**

Bonjour,

Je suis abonnée à canal+ depuis le mois de janvier 2004. Aujourd'hui, (nous sommes en mai), je souhaite résilier cet abonnement.

Or, quand je vais sur le site, il est indiqué que mon abonnement est renouvelable tous les ans (en janvier pour moi), pour une nouvelle période de 12 mois. Donc si je dois me désabonner, d'après eux, je ne peux pas le faire avant décembre 2008.

Pouvez-vous m'indiquer si cette pratique est normale ?

Cordialement,

Lysiane Labolle

Par **bulle972**, le **11/05/2008** à **09:11**

Bonjour

Oui c'est une pratique que l'on retrouve un peu partout et qui doit être stipulé dans le contrat. Donc ne pas oublier d'envoyer 1 mois à l'avance une lettre avec accusé de réception pour demander le non report de votre abonnement et d'obtenir la résiliation de celui-ci.